GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 15.02.2023	Heure 15h13	Numéro 23.324	Département(s) DESC
	Annule et remplace			

Auteur-e(-s): Groupe UDC

Titre : La sécurité des institutions est-elle garantie ?

Contenu:

Après l'attentat au parlement de Zoug en 2001, la Confédération et les cantons ont renforcé les dispositifs de sécurité aux abords et dans les parlements. Il y a peu, des fauteurs de troubles écologistes se sont introduits au Conseil national et, le 14 février, un homme en tenue de combat a tenté de s'introduire dans le Palais fédéral avant d'être maîtrisé.

Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur les dispositifs de sécurité actuels du parlement neuchâtelois et s'ils doivent être renforcés ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :						
Niels Rosselet-Christ						
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :				
Roxann Durini	Arnaud Durini	Quentin Geiser				
Estelle Matthey-Junod	Christiane Barbey	Daniel Berger				
Grégoire Cario	Damien Schär	Evan Finger				